

22 nov 2013 -17:15

Appartient à [Conseil des ministres du 22 novembre 2013](#)

## Prise en location d'un hangar pour le tribunal de première instance de Courtrai

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a autorisé la Régie des bâtiments à conclure un bail d'une durée de 9 ans pour la prise en location d'un hangar à Kuurne pour le tribunal de première instance de Courtrai.

Ce vaste et moderne site, constitué de trois hangars contigus, servira à entreposer les véhicules saisis et les pièces à conviction volumineuses du tribunal de première instance de Courtrai.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire  
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des  
bâtiments et au Développement durable  
Rue Royale 180  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 209 33 11